



Présidence du Conseil d'Etat
Chancellerie – IVS

Präsidium des Staatsrates
Kanzlei - IVS

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

COMMUNIQUÉ POUR LES MEDIAS

8 juillet 2016

Assainissement des anciennes usines d'aluminium de Steg

(IVS).- L'Etat du Valais et Metallwerke Refonda AG se sont accordés sur les mesures à réaliser, les objectifs à atteindre et les délais à respecter pour l'assainissement de l'ancienne aire de production de métal primaire à Steg. L'excavation du sous-sol fortement pollué au fluor vise à rétablir la qualité des eaux souterraines et à protéger à long terme cette ressource. Les travaux d'assainissement s'échelonneront jusqu'en 2018.

Le site industriel de Steg a été exploité depuis 1962 pour la production et la transformation d'aluminium. L'électrolyse de l'aluminium, qui s'est poursuivie sur ce site jusqu'en 2006, et, en particulier, le stockage temporaire de déchets de production ont engendré localement de fortes pollutions du sous-sol. Au total, la masse de fluorures accumulée est estimée à plus de 13 tonnes, tandis qu'environ 750 kg d'hydrocarbures polycycliques aromatiques contaminent un secteur particulier de ce site.

Les investigations menées dès 2007 ont permis d'identifier les secteurs dans lesquels des mesures d'assainissement doivent être réalisées. Sur la base du dossier déposé en juin 2015 par Metallwerke Refonda AG - société appartenant à Rio Tinto, le Service de la protection de l'environnement (SPE) a examiné, avec l'appui d'experts, l'évaluation de la mise en danger des eaux souterraines et défini les mesures à prendre pour protéger les eaux souterraines. Suite à cet examen et après clarifications avec Metallwerke Refonda AG, le SPE a rendu une décision qui fixe les objectifs, les modalités techniques et les délais pour réaliser les assainissements.

Les mesures à réaliser consistent en l'excavation et l'élimination des matériaux du sous-sol les plus fortement pollués, y compris en profondeur dans l'horizon du sous-sol saturé en eau. Elles doivent, d'une part, permettre de restaurer la qualité des eaux souterraines et, d'autre part, d'éviter d'autres atteintes à long terme. L'ensemble des travaux d'assainissement devraient être achevés au plus tard d'ici la fin 2018. L'excavation du sous-sol fortement pollué a déjà démarré sur le site de Steg dans le cadre du redéploiement industriel en cours.

Ces mesures, développées en étroite collaboration avec Metallwerke Refonda AG, font partie de la stratégie du Département des transports, de l'équipement et de l'environnement (DTEE) visant à garantir que les sites pollués des grandes industries soient assainis.

Personne de contact:

Yves Degoumois, chef de la Section « Sites pollués, déchets et sols » du SPE, 076 409 39 92



Place de la Planta 3, 1950 Sion
Tel. 027 606 20 90 - 079 263 85 77 · Fax 027 606 20 94 · E-Mail: andre.mudry@admin.vs.ch